

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Intégrer le photovoltaïque dans un projet de territoire : Choisir les outils organisationnels adaptés

PV2

Valence TGV (26) - 16/17 novembre 2017

Objectifs

- Identifier le potentiel photovoltaïque de son territoire et les manières de le mobiliser
- Comprendre les enjeux de la planification énergétique territoriale (mobilisation des acteurs, services énergétiques visés, priorités d'action 2020 - 2030 - 2050...) et l'intérêt du photovoltaïque en terme de développement territorial
- Connaître les outils organisationnels mobilisables et savoir les adapter aux potentiels énergétiques du territoire pour enclencher et soutenir le développement de projets photovoltaïques sur son territoire.

Public

- Chargés de mission des collectivités territoriales (services urbanisme) et des services de l'état déconcentrés
- Chargés de mission TEPOS / TEPCV
- Elus et adjoints impliqués dans le montage d'outils territoriaux (SEM, SPL...)
- Consultants chargés d'accompagner les collectivités dans une démarche de planification énergétique territoriale (AMO, élaboration de cahiers de charges...)

Intervenant

HESPUL, association basée à Lyon spécialisée dans la transition énergétique des territoires, conjugue son expertise de plus de 20 ans dans le photovoltaïque avec son expérience d'accompagnement de nombreuses collectivités locales (urbaines et rurales) et porteurs de projet dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques.

Cécile Miquel est chargée de projet photovoltaïque chez Hespul, et accompagne les collectivités dans l'élaboration de politiques territoriales et la réalisation de projets photovoltaïques, en particulier dans de nombreux Territoires à Énergie Positif (TEPOS) et Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Benjamin Giron est chargé de projet Énergie et urbanisme chez Hespul, spécialisé dans l'intégration de l'énergie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme. Il travaille au développement de l'approche intégrée des enjeux énergétiques avec les projets d'aménagement réglementaires (SCOT, PCAET, PLU, PLH ...) et opérationnel (Éco-quartier, projet d'aménagement).

Durée, date et horaires

16/17 novembre 2017

Accueil à partir de 8h30

1e jour : de 9h à 18h

2e jour : de 8h30 à 17h30

soit 14 heures de formation effective

Lieu

Bâtiment INEED - Ecoparc Rovaltain, 1 rue Marc Seguin 26300 Alixan, à proximité immédiate de la gare Valence TGV (26)

Méthode pédagogique

- Alternance entre exposés et séquences d'échanges (questions/réponses)
- Présentation basée sur de nombreux retours d'expériences et exemples de réalisations
- Mises en situation en sous-groupe pour intégrer les connaissances à partir des interactions autour du matériel pédagogique proposé (« travail en atelier »)

- Documents : supports d'exposés disponibles en version numérique sur l'espace participant de chaque stagiaire

Validation

Attestation de présence

Coût

980.00€ net de taxes, déjeuners compris

Précisions

Programme détaillé

Intégrer le photovoltaïque dans un projet de territoire : Choisir les outils organisationnels adaptés

PV2

Valence TGV (26) - 16/17 novembre 2017

JOUR 1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR SON TERRITOIRE

Accueil – Introduction

Contexte : l'énergie et les territoires

- Contexte politique et législatif de la prise en compte de l'énergie dans les territoires
- Le rôle opérationnel des collectivités

1. Identifier le gisement et fixer ses objectifs

Rappels sur le PV

Etudier le gisement solaire

- Approche de type cadastre solaire : irradiation, surfaces disponibles, ratios de dimensionnement
- Caractériser le gisement disponible
- Exercice : les bases d'une analyse d'opportunité PV

S'approprier les enjeux liés au raccordement aux réseaux électriques

- Accéder aux données réseau
- Evaluer la capacité de raccordement à un coût raisonnable pour les producteurs
- Planifier avec le GRD le raccordement des installations PV

Ecrire sa feuille de route

- Fixer et décrire ses objectifs par segment (logement, tertiaire, agricole, champs solaires)
- Choisir ses priorités (maximiser le potentiel d'emploi local, maximiser la puissance réalisée, minimiser l'investissement des collectivités...)

2. De l'autoconsommation aux SEM de production : porter, inciter, accompagner ?

Porter des projets photovoltaïques

- Installations sur le patrimoine bâti de la collectivité
- Etude de cas : processus de développement d'un projet PV à l'échelle d'un EPCI
- Installations sur le patrimoine bâti privé
- Création d'un outil de développement local type EPL (SEM) ou autre
- Animation des groupements d'investissement collectif, des groupements d'achat

Inciter (subventions, aides à l'investissement, études, avances remboursables...)

Accompagner (structuration de la filière professionnelle, agricole, campagne de communication, mise en relation / pré-négociation de financement...)

- Les modèles de rémunération (autoconsommation, vente) et le financement mobilisable

3. Travail en atelier « Planifier l'intégration du photovoltaïque aux besoins du territoire »

Identifier les contraintes et opportunités pour le développement du PV sur un territoire donné

- Besoins du territoire (Consommation)
- Potentiel de production (Gisement)
- Définir une feuille de route en croisant plusieurs approches : le potentiel technique, les acteurs, le financement
- Choisir le mode d'organisation permettant de mobiliser le potentiel de production (porter, inciter, accompagner) 

JOUR 2 : ACTIONNER LES LEVIERS D'URBANISME REGLEMENTAIRE ET OPERATIONNEL

1. Leviers réglementaires - planification territoriale et énergie

- Les principes fondateurs de l'urbanisme réglementaire et opérationnel (historique, principes économiques, création de valeur, chaîne d'acteurs...).
- Focus sur l'évolution sur la prise en compte de l'énergie dans l'urbanisme
- Du SRDADDET (Région) au PLU (commune) : les démarches de planification territoriale réglementaire

2. Leviers opérationnels - outils de planification volontaire

- Analyse comparée des démarches territoriales volontaires (TEPOS / TEPCV, Schéma directeur de l'Énergie...), Agenda 21, Cit'ergie, Convention des Maires, référentiel Quartier/Bâtiment, cadastres, inventaire patrimoine
- Les outils opérationnels d'aménagement (ZAC, Lotissement, PAE, PUP...) : principes, phasage, chaîne d'acteurs...
- Les outils contractuels de gestion des réseaux (schéma directeur réseaux, programme pluriannuel des investissements, budget et orientations des syndicats d'énergie, délégations de service public)

3. Travail en atelier : « Analyser le contexte organisationnel d'un territoire pour mobiliser les bons acteurs »

Analyser le contexte d'un territoire, identifier les acteurs clefs, les démarches mobilisables.

Conclusion et évaluation de la session de formation